



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 17 mars 2026

Étaient présents : Denis MADELINE Maire-Adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-Adjoint, Séverine NICOLAS, Joël HAMELIN, Eric CERDAN, Virginie LEGENDRE, Marie-Laure BLIN, Jean-Marc CHANDEBOIS, Sandrine LAFORET, Hugo FRANCHET, Corinne LEGENDRE, Véronique KARABEDOW

Eric CERDAN est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 15 Election des adjoints

- Vu l'article L2122-4 du code général des collectivités territoriales
- Vu l'article L2122-7-2 du code général des collectivités territoriales
- Vu la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité

Il est procédé à l'élection des adjoints.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide

- **D'ELIRE** la ou les liste(s) d'adjoints au scrutin secret et à la majorité absolue.

Liste(s) déclarée(s) :

- n° 1 : DENIS MADELINE, MARIE-LAURE BLIN, GUILLAUME CHANTEPIE

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :	02
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	13
Majorité absolue des suffrages exprimés :	07

A obtenu : liste n° 1 : Denis MADELINE, Marie-Laure BLIN, Guillaume CHANTEPIE 13

Sont élus pour la commune de SAINT-HILAIRE-LE-CHATEL.

- Denis MADELINE 1^{er} adjoint
- Marie-Laure BLIN 2^{ème} adjoint
- Guillaume CHANTEPIE 3^{ème} adjoint

Philippe BLUTEL
Maire

Eric CERDAN
Secrétaire

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15

Présents : 15

Pouvoir(s) : 00

Votants : 15

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....